Séance du 28/03/2017 : la bioéconomie durable

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 30/03/2017

Saisine liée : VERS UNE BIOÉCONOMIE DURABLE

Revoir la séance plénière du 28 mars 2017

La bioéconomie est en plein essor. Fondée sur l'utilisation de la biomasse, elle semble porteuse d'alternatives au modèle actuel de développement car elle permet de remplacer en partie des ressources finies par des ressources renouvelables. Tous les besoins de nos sociétés modernes (alimentation, chimie, transport, énergie, construction, logement, habillement…) sont concernés.

Or la bioéconomie impacte nécessairement les écosystèmes. Sa durabilité dépend de sa capacité à les préserver. Pour être reproductible par les générations futures, elle doit s'inscrire dans les limites biogéochimiques de la planète (climat, écosystèmes, biodiversité…).

Alors que la France vient de se doter d'une stratégie nationale bioéconomie, des différences persistent dans l'analyse des conditions de sa durabilité. Elles nécessitent d'être examinées et précisées. Partant de ce constat, la section de l'environnement du CESE présente ses propositions (soumises au vote le 28 mars en assemblée plénière) pour un déploiement écologiquement, socialement et économiquement soutenable de la bioéconomie.

© - copyright CESE - Novembre 2026